

L'RNA JOIE

N° 313 du 6 mars 2004

Ce petit journal est le vôtre.

Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant. Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.

Feuilleton d'info mensuel
publié pour les Ernageois
avec l'aide de l'a.s.b.l.
Ernage Animation.

Site internet
www.ernage.be.tf
Courriel
ernage@be.tf

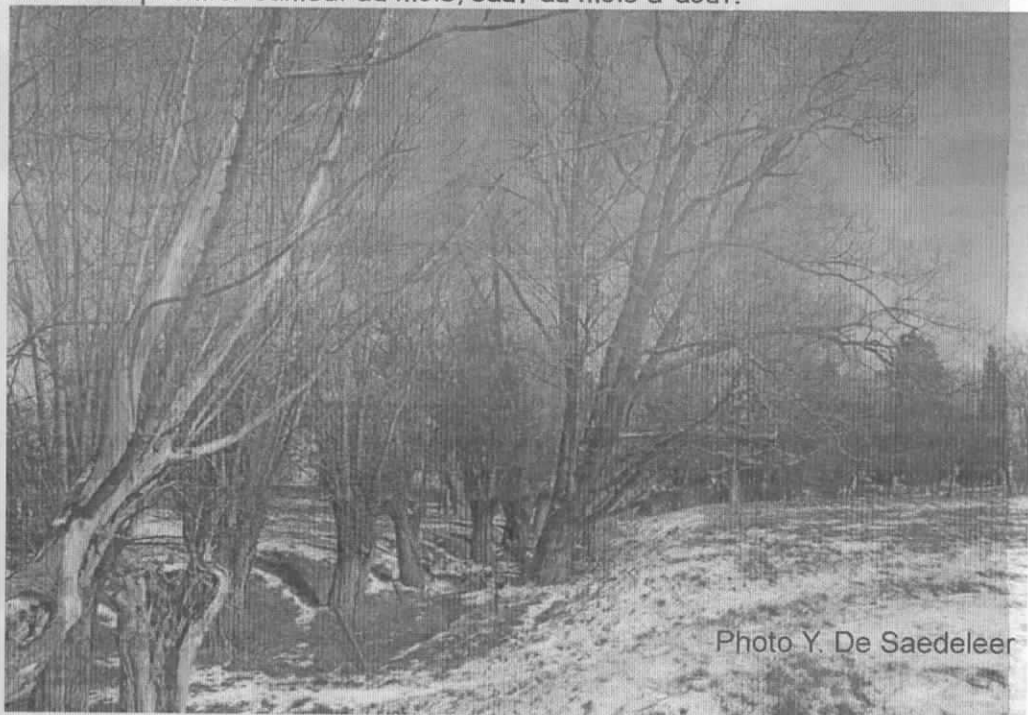


Photo Y. De Saedeleer

Dans ce numéro :

1. - Repas de printemps.
2. - Les calendes de cristal.
3. - Billard.
4. - Amis de Lourdes.
5. - Commune de Gembloux.
6. - Assemblée générale.
7. - Ernage - Montady.
8. - Poésie.
9. - Quartier de vie.
10. - Rubrique santé.
11. - Vacances.
12. - Carnaval des écoles.
13. - Paroisse St Barthélemy.

Editrice responsable

José JACOBS

drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression

Roland VANHAUWAERT

Distribution

Eugène DEHOUX,

José & Jean LACROIX

Colette & Serge JORIS

Georgette & Robert NOEL

Freddy DEHOUX

Raymond DECELLE

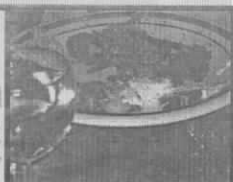
Maria-Christine SCHÜMMER

Marie-Thérèse & Roland THOMAS

1

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'

ERNAGE ANIMATION asbl



REPAS DE PRINTEMPS : DIMANCHE 21 MARS 2004

N'avez-vous pas envie d'un peu de détente à la sortie de l'hiver, d'un grand bol de bonne humeur ? Si oui, fêtons ensemble le retour du printemps ;

l'occasion de retrouvailles ernageoises !

Venez nous rejoindre au repas de printemps

qu'organise l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

La survie de celle-ci en dépend, qu'on se le dise.....

Avis aux gourmands et aux gourmets, le repas se compose de :

Cochon de lait

Crudités

Pâtes/Pommes de terre

Dessert.



Le prix est de : 10 euros pour les enfants (jusque 12 ans)
16 euros pour les adultes

Le repas sera servi à la **salle «LA CONCORDE»** à partir de **12h00**.

L'ASBL ERNAGE ANIMATION vous attend nombreux
pour ces retrouvailles printanières.

Bulletin de réservation à déposer chez

Françoise HAUWEN – Rue Omer Piérard 156 – 5030 Ernage

ou à adresser par mail : fhauwen@hotmail.com

ou lui téléphoner au 081/60.13.87 après 19h00, avant le 10 mars 2004.

MERCI – AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER OU DE VOUS REVOIR.

Je réserve pour adulte(s) & enfants(s)

Au nom de :

Adresse :

Total de ma réservation : euros

- que je verse sur le compte de l'ASBL ERNAGE ANIMATION
n° 068-2253042-50, au plus tard le 15 mars 2004.

- je règle à l'entrée.

2

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'**ERNAGE ANIMATION asbl.****LES CALENDES DE CRISTAL****De et par Bernard TIRTIAUX
Harpe et voix Maria PALATINE**

Le groupe Expressions d'Ernage a le plaisir de vous convier au spectacle
« Les calandes de cristal » de et par Bernard Tirtiaux.

Le 27 mars à 20h00 dans l'église Saint Barthélemy d'Ernage.

Prix d'entrée : 7 euros

Un spectacle d'artisan-chanteur, de maître comédien, d'alchimiste-romancier du verbe et des couleurs. Un spectacle façonné, taillé, porté à incandescence comme une pierre précieuse.

Evoluant dans un jardin de cristal et de couleur en compagnie d'une musicienne, Bernard Tirtiaux nous conte le pays des feux mourants, le baptême d'une rosace, la petite fille qui n'avait que le mot merci sur les lèvres, le rire fracassé d'Awa la noire, les destins singuliers d'Alexandre et de Charles et de Pierre et Simon. Douze calendes qui s'envolent en musique avec le chant, la harpe, la danse de Maria Palatine, douze étoiles de vie maraudées dans le firmament bleu nuit où chaque homme est invité à accrocher la lumière.

Bernard Tirtiaux nous dit :

« La lumière est pour moi le cadeau suprême. Nous nous sommes apprivoisés dans une chapelle de collège où elle peignait en bleu, en vert, en rouge de hauts murs, une nappe d'autel, un plancher de pin vernis. Intrusive et jouette, elle avait le don pour me désennuyer des offices. Je la savourais les jours de soleil, je la regrettais si fort les jours de grisaille que j'en ai conçu le dessein de devenir verrier. J'imaginai de par le monde, n'importe où, à n'importe quelle heure, un vitrail fabriqué par mes mains faisant sa danse de lumière sous l'œil ravi d'un enfant. Si cette simple idée m'a réjoui durant des années, elle s'est enrichie d'une envie de traduire en mots et en musique ma passion pour le verre et ses projections colorées. La lumière aura été l'héroïne d'un roman, après avoir été au cœur des poèmes et de chansons. Aujourd'hui, c'est au travers du cristal et du conte que je veux la célébrer ? Quoi de plus limpide que le cristal et cela malgré les trente pour cent de plomb qui le constitue ! Le plomb transmuté en lumière, la lumière de plomb devenant lumière d'or.

De calendes en calendes, le défi alchimique qui fait clarté de l'ombre. Au détour de chaque histoire, un pari d'enchantement. »

Françoise Hauwen-D'Hollander. 081 60 13 87.

3

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R N
A JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'

BILLARD



Voilà ! Nous sommes arrivés à la moitié de la compétition et les deux équipes du Bcge ont creusé un petit avantage au classement. Pouvons-nous parler d'une compétition à deux vitesses quand on regarde ce classement de plus près ?

En effet, entre la 5^{ème} et 6^{ème} place, un écart de 5 points est à noter. Revenir pour jouer un rôle important pour le titre devient impossible.

Les deux déplacements à Namèche 1 (score 6-10) et surtout au Rail 1 (score 4-12) ont été très bien gérés. La rencontre à domicile contre l'Etrier ne permettait pas l'une ou l'autre faiblesse, jusqu'au bout les joueurs restaient sous tension, enfin Bcge 1 parvenait à prendre la victoire avec 9-7.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter le calendrier sur notre site internet (www.bcge.be.tt). Les résultats, le classement des équipes et le classement des joueurs sont mis à jour chaque semaine.

Classement

C	EQUIPES	R	G	P	N	MG	MP	P
1	BCGE 1	9	8	1	0	92	52	16
2	BCGE 2	8	7	1	0	76	52	14
3	GRILLONS	9	6	2	1	92	52	13
4	RAIL 1	9	6	2	1	79	65	13
5	RAIL 2	9	6	3	0	85	59	12
6	GROGNARD	9	3	5	1	70	74	7
7	ETRIER	9	3	6	0	66	78	6
8	NAMECHE 1	9	1	6	2	64	80	4
9	E BERGER	9	1	7	1	51	93	3
10	NAMECHE 2	8	0	8	0	29	99	0

Freddy.

4

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R N
A JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'

AMIS DE LOURDES



Doyenné de Gembloux.

L'Assemblée Annuelle des « Amis de Lourdes », suivie du tirage de la tombola, aura lieu le dimanche 21 mars à 14h30 en la salle paroissiale de Beuzet.

Invitation cordiale à tous.

Lydie VASSART - Nicole PIROTTE.

5**Commune de Gembloux****AVIS**

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'une enquête est ouverte en vue du projet du Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique de la Dyle-Gette (village concerné Ernage).

Le dossier sera déposé à la Maison Communale, rue du Huit Mai, n°13 (Service des Travaux) où il pourra être consulté à partir du 23 février 2004, les lundis et mardis de 8 heures 45 à 11 heures 45 ou sur rendez-vous avec Monsieur Emile MARCHAL, agent technique au 081/62.63.70.

Une permanence aura lieu le samedi 20 mars 2004 de 9 à 11 heures.

Pour les personnes à mobilité réduite, les documents pourront être consultés dans la salle du Conseil, ce sur rendez-vous au 081/62.63.70.

Quiconque aurait des réclamations ou des observations à faire valoir au sujet de ce dossier devra les faire parvenir; par écrit, au Collège des Bourgmestre et Echevins, au plus tard le 19 avril 2004 à 16 heures.

Une réunion de concertation clôturant l'enquête publique aura lieu le 20 avril 2004 à 19 heures 30 dans la salle du Conseil Communal.

Gembloux, le 17 février 2004

Par le Collège,

La Secrétaire,
Josiane BALON.

Le Bourgmestre,
Gérard BOUFFIOUX.

6**ERNAGE ANIMATION asbl.**

Une assemblée générale extraordinaire de l'a.s.b.l. ERNAGE ANIMATION aura lieu le jeudi 18 mars à 20h00 à la salle LA CONCORDE.

Cette AG extraordinaire est due au nouveau décret d'éducation permanente qui prévoit que tous les exercices d'imposition futurs se feront du 1^{er} janvier au 31 décembre, donc la nécessité de clôturer l'exercice du 1^{er} juillet 2003 au 31 décembre 2003.

Nous espérons sincèrement que tous les membres de l'association seront présents !

Pour le conseil d'administration,
Philippe Bodart, président.



D'abord une rectification : l'article paru dans d'RNajoie précédent en février était bien sûr une erreur ; il datait de l'année dernière , c'est en effet en 2003 que nous nous sommes rendus à Montady. Les correspondances électroniques ne sont pas encore suffisamment performantes pour rectifier les erreurs de ceux qui les envoient. J'essayerai de ne plus recommencer !!!!

* * *

Cette année 2004, nous recevrons nos Montadynois du mercredi 19 mai au dimanche 22 mai, week-end de l'Ascension.

Ils ont prévu de venir en train et arriveront à Bruxelles le 19 mai à 20h26.

Le jeudi : - Programme libre dans les familles.

Le vendredi : - Matinée libre.

- Après-midi exclusivement ernageoise avec découverte de notre patrimoine sportif et culturel.

- Soirée : buffet froid et soirée dansante à la salle La Concorde

Le samedi : - Journée touristique.

Le dimanche : - Départ de Bruxelles à 11h25.

Voilà les grandes lignes de ces quelques jours où nous retrouverons avec le même plaisir nos amis du sud ; ils nous annoncent une trentaine de personnes. ; Pour les habitués nous espérons pouvoir compter sur leur famille d'accueil habituelle ; il resterait trois couples nouveaux qu'il faudrait donc héberger pendant ces 4 nuits.

Si vous êtes disponibles ce long week-end de l'Ascension et si vous voulez tenter cette expérience magnifique de recevoir chez vous un couple de Montadynois, prenez contact avec Corinne ou Michel Dufrasne au 081/61.06.12. Tous ceux qui les ont essayés, les ont adoptés ; ce sont des gens simples qui aiment les contacts humains et surtout s'amuser en société.

Dans la mesure du possible, nous tenons compte des âges, des métiers et hobbies pour réunir les familles des deux villages.

Nous détaillerons le programme dans l'RNAJoie de mai.

D'ores et déjà, que vous accueilliez des Montadynois ou pas, réservez- nous le vendredi 21 mai pour vivre une journée typiquement ernageoise (on nous annonce le retour de Guidinne et Guidel).

Pour Ernage-Montady,
Michel Dufrasne.

8

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R N
A JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'



C'EST LA MORT LENTE

pour celui qui ne voyage pas,
pour celui qui ne lit pas ou qui ne sait pas écouter la musique ou rire de lui-même...

C'EST LA MORT LENTE

pour celui qui détruit lui-même l'amour ou celui qui ne se laisse jamais aider.

C'EST LA MORT LENTE

pour celui qui est esclave de sa maison ou pour celui qui passe toujours par les mêmes chemins,
pour celui qui ne change jamais de marque ou pour celui qui ne s'attaque jamais à changer la couleur de ses vêtements ou qui ne parle jamais aux étrangers.

C'EST LA MORT LENTE

pour celui qui évite la passion et son tourbillon d'émotions...
qui redonnent la lumière dans les yeux et qui réparent les coeurs détruits.

C'EST LA MORT LENTE

pour celui qui perd le contrôle lorsqu'il est malheureux
au travail ou en amour,
pour celui qui ne risque pas pour arriver à ses rêves,
pour celui qui, jamais, pas même une seule fois dans sa vie, n'écoute les conseils sensés.

Vive aujourd'hui !

Risquons aujourd'hui !

Faisons-le aujourd'hui !

(faisons-le maintenant !)

Ne te laisse pas mourir lentement !

(amuse-toi dans la vie et fais-le vite...)

NE T'EMPÊCHE PAS D'ÊTRE HEUREUX !

(fais toi-même ton bonheur !)

Un texte de Pablo Neruda.



Dans l'رناجوie de décembre, je vous parlais de ce projet qu'avait l'ASBL Ernage Animation de rendre plus conviviale la place Lieutenant-Colonel de la Villéon en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin.

Nous avons rentré notre projet en décembre et la réponse nous est arrivée au début de ce mois de janvier 2004:

« j'ai le regret de vous informer que votre projet n'a pas été retenu. Cette décision n'implique aucun jugement sur sa valeur intrinsèque et son utilité sociale. Le jury a sélectionné 35 projets parmi les 158 dossiers introduits, en épuisant totalement le budget disponible de 192.000 euros. Vu le nombre de dossiers reçus, des choix difficiles ont parfois dû être opérés. Si vous souhaitez un échange téléphonique à propos de votre dossier, n'hésitez pas à me contacter au..... »

« nous relancerons l'appel 'Quartier de vie' en mai prochain. La date limite d'introduction des dossiers est fixée au 15 septembre 2004 et les décisions du jury seront communiquées vers la mi-novembre ».

J'ai donc pris contact avec la responsable de la Fondation qui m'a expliqué que nous n'étions pas passés très loin de la sélection, que le projet était très valable et donc que nous avions tout intérêt à le représenter à la prochaine session. Elle me conseillait d'améliorer le côté partenaires et surtout au niveau des habitants. Ernage Animation lance donc un appel aux diverses associations ernageoises et aux Ernageois eux-mêmes; si vous trouvez que le projet en vaut la peine, écrivez-nous un petit mot que vous pouvez déposer dans ma boîte au 149, rue Omer Pierard ou sur mon adresse e-mail: lagailarde@brutele.be. Je remercie déjà Serge Joris et Anne et Marc Goffin pour leur courrier.

Si nous voulons améliorer notre score au prochain examen, votre soutien est indispensable en attendant de nous retrouver autour d'une piste de pétanque etd'un bon verre.

P.S.: la SNCB a également marqué son accord pour un prêt de talus mais une condition particulière où l'on parle de 55 euros par an de location nous chagrine un petit peu et nous allons essayer de faire baisser les prix.

Essai réussi : une lettre de dernière minute nous annonce la gratuité de l'occupation du talus. MERCI la SNCB !!!!

Pour Ernage Animation,
Michel Dufrasne.



Il y a viande et viande.

Savez-vous qu'il y a autant de benzopyrènes dans un kilo de viande cuite au barbecue que dans la fumée de cinq cents cigarettes ! Ceci est également vrai pour les charcuteries fumées. N'abusons donc pas de ces produits.

La charcuterie conventionnelle dispose d'acidifiants pour la viande qui vieillit, de contre-acidifiants pour adoucir les acidifiants, de glutamates pour faire ressortir le goût des épices attaqué par les anti-agglomérants....

On utilise les protéines des carcasses en récupérant tout ce qui coule de la peau, des os et des graisses. Une fois congelé et après l'ajout des additifs indispensables, ce sous-produit est utilisé dans la confection de charcuterie ou autres plats préparés.

Un charcutier bio, utilise de la viande maigre à 5 € le Kg, pour faire un saucisson de jambon. Ce qui l'oblige à vendre son produit entre 10 et 15 € le kg L'industrie propose sa matière protéinée à 1 € le kg ; en ajoutant du phosphate et de la graisse, on peut obtenir un saucisson de jambon à moins de 2 € le kg

Un bon boudin qui contient environ 80% de viande coûte environ 4 fois plus cher que certains boudins industriels.

Un bon jambon bio recourt aux micro-organismes naturels pour en assurer une bonne conservation. Avec un jambon traité aux additifs, il faut environ quatre jours pour pouvoir le commercialiser. Pour un jambon bio sans additifs et dont le sucre remplace les réducteurs d'oxygène, il faut entre deux à trois semaines pour obtenir un produit prêt à la vente.

Contrairement à la Hollande et la France, les sels nitrités (E249 et 250) sont des additifs totalement bannis de nos charcuteries bio.

Ces sels présentent des risques importants pour la santé : les nitrites se transforment aisément dans le corps humain en nitrosamines cancérigènes, en se combinant avec les amines des acides aminés notamment. Outre la conservation, leurs avantages sont essentiellement de donner un bel aspect rosâtre à la charcuterie.

En France, la dose d'incorporation admise en nitrites dans les charcuteries est de 150 mg au kg. Pour ne pas dépasser cette dose, il ne faut pas utiliser plus de 25 g de sel par kilo de viande. On admet que la dose journalière admissible de nitrites est de 0,2 mg par kilo de masse corporelle. Soit pour un poids de 60 kilos un maximum de 80 g. de charcuterie nitritée.

Le charcutier bio utilise uniquement du sel marin. Le seul inconvénient est qu'il faut plus de temps pour fabriquer son jambon. Vous savez tous que le temps c'est de l'argent.

Je ne veux pas mettre en valeur la qualité d'un produit bio par rapport à la qualité d'un produit conventionnel, par mes derniers articles; j'ai simplement voulu démontrer que la qualité d'un produit se paie. Chacun gère son budget comme il l'entend ou comme il le peut, c'est qui est plus souvent le cas, mais dire qu'un produit blanc est de la même qualité pour notre santé qu'un produit bio ou artisanal est totalement faux.

Nature et Progrès s'inquiète d'ailleurs beaucoup de l'introduction dans nos grandes surfaces du bio industriel. En cause, le manque de transparence sur l'origine des produits et sur l'utilisation d'additifs, certes autorisés en alimentation bio, mais que beaucoup de petits artisans n'utilisent pas.

Moralité : Bio ou pas bio, il sera toujours préférable d'acheter vos produits chez de véritables artisans soucieux de la qualité de leurs produits.

Gérard .

11

VACANCES



LES FAMILLES POPULAIRES vous invitent à ...

OSER VOS VACANCES AUTREMENT

ROME – LOURDES/NEVERS – LOURDES et VENDEE.

TGV – AVION – CAR.

Pour vous informer plus amplement :

F.P..L. Rue de la Poste 111 - 1030 BRUXELLES - Tél. 02/2199189

Nicole PIROTTE - Rue du Moulin 1 - Bte 2A - 5030 GEMBLOUX -

Tél. 081/611942.

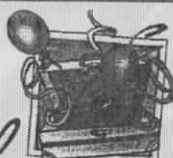
Carnaval des écoles 2003



12

L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JO
IE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA
JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R N
A JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'
NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'R NA JOIE L'

CARNAVAL DES ECOLES



7^{ème} grand carnaval

des écoles d'Ernage

Le samedi 13 mars

À l'école primaire

15h : rassemblement

15h30 : départ du défilé

17h : grand lâcher de ballons

18h : souper : hot dog ou croque-monsieur : 2 €

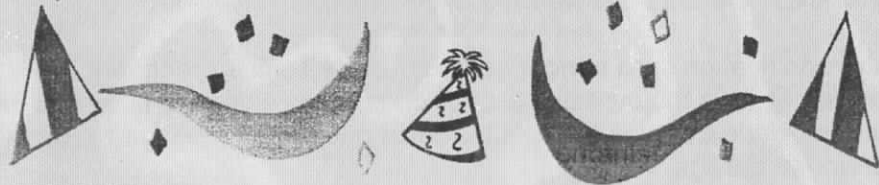
crêpe sucrée : 0.50 €

Bar et ambiance assurée...

Venez déguisés au thème de votre choix

Passons ensemble une belle après-midi de détente.

Pour une question d'organisation, pourriez-vous remettre le talon ci-joint à l'école pour le **lundi 8 mars**. Un tout grand merci.



Mr et M participeront avec x enfants

☐ au défilé

☐ au souper : x hot dog

..... x croque-monsieur

..... x crêpe sucrée

☐ pourront aider et venir s'inscrire sur le planning de l'école.

13

PAROISSE SAINT-BARTHELEMY



HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Mars 2004

Dimanche 7 mars (2^{ème} dimanche de Carême) à 10h45

Joseph DETIENNE – Mathilde DUJARDIN, Juliette DUJARDIN et Gérard STOQUART – Léona MABILLE et les membres de sa famille – Défunts des familles ARNOULD-VENANT-MAUPAS – Défunts de la famille BRABANT-HERMAND.

Dimanche 14 mars (3^{ème} dimanche de Carême) à 10h45

Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL – Max CHAMPAGNE et Marie-Louise LEONARD – Emile HAULOTTE et les défunts des familles HAULOTTE-BALZA-VERDOODT-GIGOT – Bernard LARDINOIS – Fernand MARCHAL – Les défunts de la famille DEWEICHE-LEBRUN.

Dimanche 21 mars (4^{ème} dimanche de Carême) à 10h45

Madeleine MATHY – Willy MATHY – Les anciens curés de la paroisse et M. L'Abbé NOEL – Les défunts, parents et amis des familles GUINAND-DE CONINCK – Les défunts de la famille AMOND-LATOIR.

Dimanche 28 mars (5^{ème} dimanche de Carême) à 10h45

Léona MABILLE et les membres de sa famille – Georges LORENT, Ida SALMON, Yvonne LORENT, Marie DEMORTIER et François CLOSSET – Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE-PIREAUX - Défunts de la famille HANNAERT-FAY - Défunts des familles MATHY-DUPAIX-REGNIER.

Dimanche 4 avril (Dimanche des Rameaux et de la Passion) à 10h45

Pierre JACOBS et Joséphine DAUSSOGNE - Bernard LARDINOIS – Marie-France MEHEUT – François RAYMAKERS – Défunts de la famille BRABANT-HERMAND - Défunts des familles DANVOIE-BOSMAN-MATHY-PASTEELS.

* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel, il y a toujours une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits. Elles ont lieu au presbytère, dans le local attenant au garage.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Tél./Fax : 081/60.15.65.

Les coordonnées de Monsieur l'Abbé FERARD, Doyen de Gembloux, sont : rue du Presbytère 12 à 5032 CORROY-LE-CHÂTEAU. Tél. : 081/63.32.35 – Fax : 081/63.47.47.

E. Dehoux.